

upe deux doigts

de 77 ans, coupait du bois à l'aide d'une tronçonneuse à l'huile et travaillait avec un tracteur à Champagnole, il travaillait avec son épouse.

tranché deux doigts. Le hangar de stockage de bois sont restés à l'abandon. Le propriétaire avait fait appel à un hélicoptère pour évacuer les débris.

porté à l'hôpital de Besançon

e 12 ans meurt

aurait heurté un branchement

disjoncter. En déposant sa main sur le câble, le garçon avait heurté un cric métallique qui se trouvait malencontreusement sous tension, en raison d'un branchement « sauvage » qui alimentait le logement, notamment un appareil électrique en fonctionnement à ce moment-là. Immédiatement pris en charge par les secours, l'enfant n'a jamais repris connaissance.

V.L.

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plan d'utilisation des radars embarqués

Brigade motorisée de Lons-le-Saunier

Jeu 16 août, de 14 à 18 heures, RD1083.

Vendredi 17 août, de 7 à 11 heures, RD117 - RD168.

Samedi 18 août, de 8 à 11 heures, RD471 - RD678.

Dimanche 19 août, de 16 à 20 heures, RD1083.

BMO de Saint-Claude

Jeu 16 août, de 7 à 11 heures, RN 5 et de 14 h 30

Mustata Smajladic : « Je veux juste que l'on écoute mon histoire »

C'est la première fois que le jeune Bosniaque de 28 ans, menacé d'expulsion et recherché depuis le 24 juillet, s'exprime. Son épouse et sa fille de 2 ans se trouvent au centre de rétention de Lyon

>> Depuis le 24 juillet, vous êtes séparé de votre épouse Sabina et de votre fille Méliha, dans quel état d'esprit êtes-vous ?

N'imaginez pas que j'étais malade, le fait d'être séparé de sa famille, c'est une situation difficile qui me rend triste. On me donne des nouvelles de Sabina et Méliha mais je m'inquiète beaucoup pour elles, d'autant que mon épouse est à nouveau enceinte. Le jour où elles ont été emmenées au commissariat, j'étais devant le domicile et je me suis caché. La raison ? Je pense que nous avons plus de chance d'éviter l'expulsion si nous sommes séparés, et être à l'extérieur me permet de témoigner, de raconter aux gens mon histoire.

>> Pourquoi avez-vous décidé de quitter la Bosnie en 2005 ?

Pour protéger ma famille qui était menacée. Après la guerre, en 1998, j'ai fait part aux autorités de ma volonté de témoigner devant le tribunal de la Haye

Indir : Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie. Je voulais raconter ce que j'avais vu : des Serbes en train de tuer ou agresser des gens. Dès lors j'ai été menacé et un jour, alors que je faisais mes courses au marché, des hommes m'ont tabassé. Gravement blessé Indir : plusieurs fractures au visage, dont la mâchoire, j'ai ensuite décidé de me cacher. Cela s'est calmé quelques années, mais en 2004, lorsqu'on m'a dit que Sabina allait partir, les menaces ont repris. Nous vivions cachés, sans pouvoir sortir ni vivre comme des jeunes de notre âge, dans la peur. C'est pourquoi lorsque Sabina est

tombe enceinte, nous avons décidé de venir ici.

>> Quel a été votre quotidien durant ces deux dernières années en France ?

Après avoir séjourné sur Lyon, d'abord dans un squat, puis dans un foyer spécialisé, nous avons été accueillis au centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Dole. Pour assurer la vie du ménage, j'ai fait un tas de petits boulots (Indir : clandestin). Parallèlement, on a effectué plusieurs demandes d'asile, devant l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA), la commission des recours et le tribunal administratif. Sans résultat. Aujourd'hui, je ne sais plus quoi faire, nous n'avons plus d'argent, j'essaie d'être un peu optimiste, de croire que nous resterons ici même si je ne comprends plus grand chose.

>> Pourquoi redoutez-vous tant de repartir en Bosnie ?

Ma sœur, qui a fui avant moi, lorsque son mari a été persécuté lui aussi et qui réside aujourd'hui de manière légale en Italie, correspond avec ma mère et mon petit frère de 12 ans. Elle m'a fait savoir que j'étais toujours recherché sur place. Mon père a été assassiné durant la guerre, nous avons retrouvé son corps des années plus tard. Je ne souhaite pas subir le même sort, encore moins risquer la vie de ma femme et ma fille. Et puis, je retournerais où ? Je n'ai plus, ni maison, ni emploi.

>> Quel message souhaitez-vous faire passer aujourd'hui ?

Je veux dire que je ne souhaite pas vivre des aides, dépendre



Mustata Smajladic, 28 ans, hier, sorti quelques heures de sa cachette pour « raconter son histoire » / Photo Elsa Bezin

de l'État ou de qui que ce soit, je voudrais juste travailler. Avant que ma femme ne parte, je venais de trouver un patron prêt à m'embaucher en CDI dans la mécanique, domaine dans lequel je travaillais avant. J'aimerais que les autorités s'attardent sur mon histoire, constatent que je n'ai

Quid de la Guerre en Bosnie

La guerre en Bosnie est un conflit civil qui a sévi dans l'ancienne république yougoslave de Bosnie-Herzégovine, de 1992 à 1995, et a opposé les communautés bosniaques, serbes et croates.

Ces années de guerre ont été marquées par des épisodes particulièrement violents : crimes, massacres, viols, création de camps de concentration, déplacements forcés de population.

Des actes de violences perpétrés par les armées, mais aussi les individus qui, d'après le Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie, auraient causé au total la mort de 102 622 personnes dont 72 000 Bosniaques et Croates et 30 700 Serbes de Bosnie. D'après plusieurs sources, les accords de paix de Dayton, signés en 1995, n'ont « pas atténué les antagonismes ethniques, ni ouvert la voie à une paix stable et juste ».

E.B.